

Liste des délibérations du Conseil municipal **Séance du 14 mars 2024 à 20h00**

L'an deux mil vingt-quatre, le 14 mars à 20h00, le Conseil municipal, légalement convoqué par Madame CONAN Marylène, Maire, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal de Sulniac.

Date de convocation : 8 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 20

Nombre de votants : 23 (20 présents et 3 pouvoirs)

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

PRENOM	NOM
Marylène	CONAN
Ludovic	SAMSON
Agnès	LE MOAL
Christophe	BROHAN
Martine	CARTRON
Jean	LE CADRE
Brigitte	LE DÛ
Éric	DAUPHIN
Régis	LE JALLE
Françoise	LE GARNEC
David	LEDAN
Catherine	DELESTRE
Luzia	FAUBOURG
Victor	RENY
Fanny	LE BOUTEILLER
François	LINO
Gaëlle	PAULAY
Léa	ANNEZO
Dominique	MONSARD
Guillaume	SIMEON

ABSENTS EXCUSÉS :

Patricia	BERARD
Philippe	LE BERRE
Alexandre	CROCHU
Gilles	BRUNEBARBE

ONT REÇU POUVOIR :

Jean LE CADRE ayant reçu pouvoir de Denis LALLEMENT absent excusé

Ludovic SAMSON ayant reçu pouvoir de Xavier LUHERNE absent excusé

Léa ANNEZO ayant reçu pouvoir de Stéphanie HERPE absente excusée

A été nommé secrétaire de séance, Ludovic SAMSON.

Le quorum étant respecté, 20 conseillers présents sur 27 membres.

Délibération n°2024/015 : Finances – Débat d’orientation budgétaire 2024

Résultat du vote : Approuvé à l’unanimité

Par 23 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Délibération n°2024/016 : Finances – Subventions aux associations – année 2024

Résultat du vote : Approuvé à l’unanimité

Par 18 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Délibération n°2024/017 : Finances – Dépenses scolaires – année 2024

Résultat du vote : Approuvé à l’unanimité

Par 23 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Délibération n°2024/018 : Finances – Vente d’une propriété rue des Montagnards – Ancien « Bar des Sports »

Résultat du vote : Approuvé à l’unanimité

Par 23 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Délibération n°2024/019 : Enfance – École publique Jules Verne : organisation du temps scolaire

Résultat du vote : Approuvé à l’unanimité

Par 23 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Délibération n°2024/020 : Intercommunalité – Golfe du Morbihan Vannes Agglomération - Caisse d’Allocations Familiales : Prolongation de la Convention Territoriale Globale 2022-2024 sur l’année 2025

Résultat du vote : Approuvé à l’unanimité

Par 23 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Délibération n°2024/021 : Intercommunalité – Golfe du Morbihan Vannes Agglomération : Modification n° 1 du SCoT

Résultat du vote : Approuvé à l’unanimité

Par 23 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Délibération n°2024/022 : Environnement – Avis du Conseil municipal sur le projet aménagement foncier agricole, forestier et environnemental d’ELVEN

A pris connaissance du dossier relatif à l’aménagement foncier agricole, forestier et environnemental sur le territoire d’Elven ainsi que l’avis de la MRAe ;

Observe et regrette que, compte-tenu :

de la loi d’orientation des mobilités et de développement de l’usage du vélo, du vote en juin 2020 par le Département d’un dispositif de soutien « aux itinéraires cyclables »,

de la présence d’Argoët Infos Services, de la piscine et des collèges qui confèrent à Elven un rôle de pôle d’appui ;

Il n’ait pas été envisagé de créer une piste cyclable en parallèle de la route départementale D 183 jusqu’au carrefour de Penrho, pour permettre aux habitants du sud est d’Elven de rejoindre l’espace de covoiturage et l’arrêt Kicéo ainsi qu’aux habitants de Sulniac de se rendre à vélo à Elven distant de 7,6 kms.

Résultat du vote : Approuvé à l’unanimité

Par 23 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Les délibérations sont consultables sur le site internet de la commune de Sulniac dès l’entrée en vigueur des actes.